



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Come together

**Groupe de parole romand pour
jeunes rhumatisants 16-35 ans**



Place de l'Hôtel-de-Ville 2 • 1110 Morges
Téléphone 021 623 37 07 • info@lvr.ch • www.lvr.ch • CCP 10-19099-8

Groupe de parole romand réunissant des personnes de 16 à 35 ans souffrant de rhumatismes.

Les rencontres ont lieu à Morges. Afin de permettre la meilleure interaction possible, le groupe compte maximum 12 personnes. Au besoin, d'autres groupes seront créés.

Rencontres – maximum 12 participants

Le groupe se réunit chaque premier mercredi du mois, sauf en juillet et août.

Objectifs : Amitié, savoir, échange. Accepter un diagnostic, vivre avec une maladie chronique, gérer la douleur, mieux communiquer, sentiment de solitude... Tous les thèmes en lien avec les rhumatismes peuvent être abordés.

Présentiel : Morges.

Virtuel : Les séances peuvent être suivies en virtuel, le code d'accès à la plateforme utilisée est transmis après inscription.

Horaire : 18h30 à 20h

Dates : 2 février - 2 mars - 6 avril - 4 mai - 1^{er} juin - 7 septembre - 5 octobre - 2 novembre - 7 décembre 2022

Animatrice : collaboratrice de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme, formée à l'animation de groupe de parole.

Tarif : Gratuit. Les participants doivent être membre de leur Ligue cantonale.

Renseignements : tél. 021 623 37 07

Inscription : sur info@lvr.ch ou en remplissant le bulletin ci-contre



Groupe de parole – Come together - Morges

Chaque premier mercredi du mois, de 18h30 à 20h

Bulletin d'inscription

Nom

Prénom

Date de naissance

Bénéficiaire AI Etudiant

Adresse

No postal & localité

No tél. privé No tél. prof.

No natel E-mail

Je m'inscris à au groupe de parole Come together.

Date et signature :

.....

Bulletin d'inscription à retourner à :

**Ligue vaudoise contre le rhumatisme
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
1110 Morges**

tél. 021 623 37 07 - info@lvr.ch

Conditions de participation

Si l'effectif est insuffisant, la Ligue vaudoise contre le rhumatisme se réserve le droit de reporter ou d'annuler le groupe.

Le ou la participant·e doit être membre d'une ligue cantonale contre le rhumatisme.

En cas de renonciation à l'affiliation, un simple courrier suffit. La finance annuelle n'est cependant pas remboursée.

Assurances à la charge du participant.